



aves



natagora



ÉTAT DE L'AVIFAUNE DES MILIEUX AGRICOLES DE WALLONIE 2021

CE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION « ACTIONS ET ÉVALUATIONS RELATIVES AUX OISEAUX DE L'ESPACE AGRICOLE » DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE.



Département Etudes :

Traverses des Muses, 1

5000 Namur

www.aves.be

Personnes de contact :

Jean-Yves Paquet <jean-yves.paquet@aves.be>

Photos de couverture :

Denis DELANGH

Rédaction et mise en page :

Arnaud LAUDELOUT, Antoine DEROUAUX & Jean-Yves PAQUET

Analyse des données et animation du réseau de volontaires :

DEROUAUX A.

Citation recommandée :

LAUDELOUT A., DEROUAUX A. & PAQUET J.Y., 2022. Etat de l'avifaune des milieux agricoles 2021, Natagora - AVES, Rapport du Département Etudes, 2022, 18 pp.



Présente dans tout l'espace Wallonie-Bruxelles, Natagora possède de nombreuses réserves naturelles, réparties sur 5 600 hectares. Le grand objectif de l'association est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de contribuer au rétablissement d'un meilleur équilibre entre activités humaines et protection de l'environnement.

Aanwezig in de hele Federatie Wallonië-Brussel, Natagora beschikt over talrijke natuurgebieden, verspreid over 5 600 ha. Het groot doel van de vereniging is de achteruitgang van de biodiversiteit te stoppen en tot het herstel van een beter evenwicht tussen de mens en de natuur bij te dragen.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	5
2. EVOLUTION DE L'INDICE DES OISEAUX AGRICOLES EN WALLONIE.....	6
3. TENDANCES DE POPULATION DES ESPÈCES CONSTITUANT LE FBI	8
3.1. <i>Vue d'ensemble</i>	8
3.2. <i>Commentaires spécifiques.....</i>	8
4. FBI PAR HABITAT.....	16
5. AUTRES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DES MILIEUX AGRICOLES WALLONS	18
5.1. <i>Busard cendré.....</i>	18
5.2. <i>Busard Saint Martin</i>	18
5.3. <i>Busard des roseaux</i>	18
5.4. <i>Rôle des genêts.....</i>	18
6. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	19

1. INTRODUCTION

Ce document vise à faire le point sur l'état des populations d'oiseaux des milieux agricoles de Wallonie en 2021, tant pour les oiseaux communs que pour certaines espèces rares et emblématiques.

En Wallonie, l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs communs est suivie depuis 1990, grâce au projet « Surveillance des Oiseaux Communs en Wallonie - SOCWAL », qui est un des programmes d'inventaire et de surveillance de la biodiversité de la Wallonie (SPW – DGO3 – DEMNA) coordonné par Aves, le pôle ornithologique de Natagora (DEROUAUX & PAQUET, 2018).

Des dizaines d'ornithologues volontaires contribuent à ce programme, en comptant les oiseaux présents en des endroits fixes et préalablement définis, pendant une durée de 5 minutes. Ces inventaires sont répétés chaque année à la même période, le plus souvent deux fois au cours du printemps. En moyenne, 1800 points d'écoute sont réalisés chaque année dans notre région.

Les séries de données récoltées sont ensuite modélisées pour calculer des indices d'abondance annuelle et estimer les tendances des populations pour chaque espèce. Cette méthode standardisée est appliquée dans la plupart des pays européens, sous l'égide de l'EBCC (European Bird Census Council). Elle permet le suivi de l'évolution des espèces à l'échelle de régions, de pays et de l'Europe (Pan European Bird Monitoring Scheme - PECBMS).

Ces données peuvent être combinées pour calculer divers indicateurs, dont le plus connu est l'indice des oiseaux des milieux agricoles (Farmland Bird Index - FBI), véritable état de santé de l'avifaune de ces milieux (GREGORY & AL., 2005). En Wallonie, il se calcule en combinant les tendances de 17 espèces¹, qui figurent dans une liste de 39 espèces inféodées au milieu agricole en Europe, définie par les experts de l'EBCC (EUROPEAN BIRD CENSUS COUNCIL, 2005). Le FBI constitue actuellement un indicateur Eurostat de « développement durable – thématique de la gestion des ressources naturelles », ainsi qu'un indicateur d'impact reconnu et obligatoire dans le cadre du règlement de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les espèces rares font généralement l'objet de suivis spécifiques, enrichis par les données récoltées sur le portail de sciences citoyennes « observations.be ».

¹ Les espèces considérées en Wallonie sont les suivantes: Perdrix grise, Faucon crécerelle, Tourterelle des bois, Alouette des champs, Hirondelle rustique, Pipit farlouse, Bergeronnette printanière, Tarier pâtre, Fauvette grisette, Etourneau sansonnet, Corbeau freux, Moineau friquet, Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Bruant proyer, Pie-Grièche écorcheur, Vanneau huppé.

2. EVOLUTION DE L'INDICE DES OISEAUX AGRICOLES EN WALLONIE

Depuis 1990 et le début des inventaires en Wallonie, l'indice des oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles (FBI-W) est en diminution. Le déclin du FBI à long terme est actuellement estimé à 2,7% par an (voir Figure 1)

Pour les dix dernières années, on remarque une très légère réduction du déclin, à 2,5 % par an, mais la tendance ne ralentit pas vraiment. En effet, les pressions liées aux pratiques agricoles et à la conversion des terres agricoles pour d'autres usages ne sont pas les seuls éléments influençant les populations. En particulier, les conditions météorologiques influencent les populations d'oiseaux notamment en jouant sur le succès reproducteur. Les tendances peuvent fluctuer à court terme (d'une année à l'autre) en fonction des conditions de reproduction de l'année précédente. Il est donc prématuré de se réjouir, puisque d'une part, la tendance pour les 10 dernières années reste très similaire à la tendance à long terme, et que, d'autre part, des variations aussi faibles pourraient aussi trouver leur cause dans un climat printanier plus favorable à la réussite des nichées en 2019 et 2020.

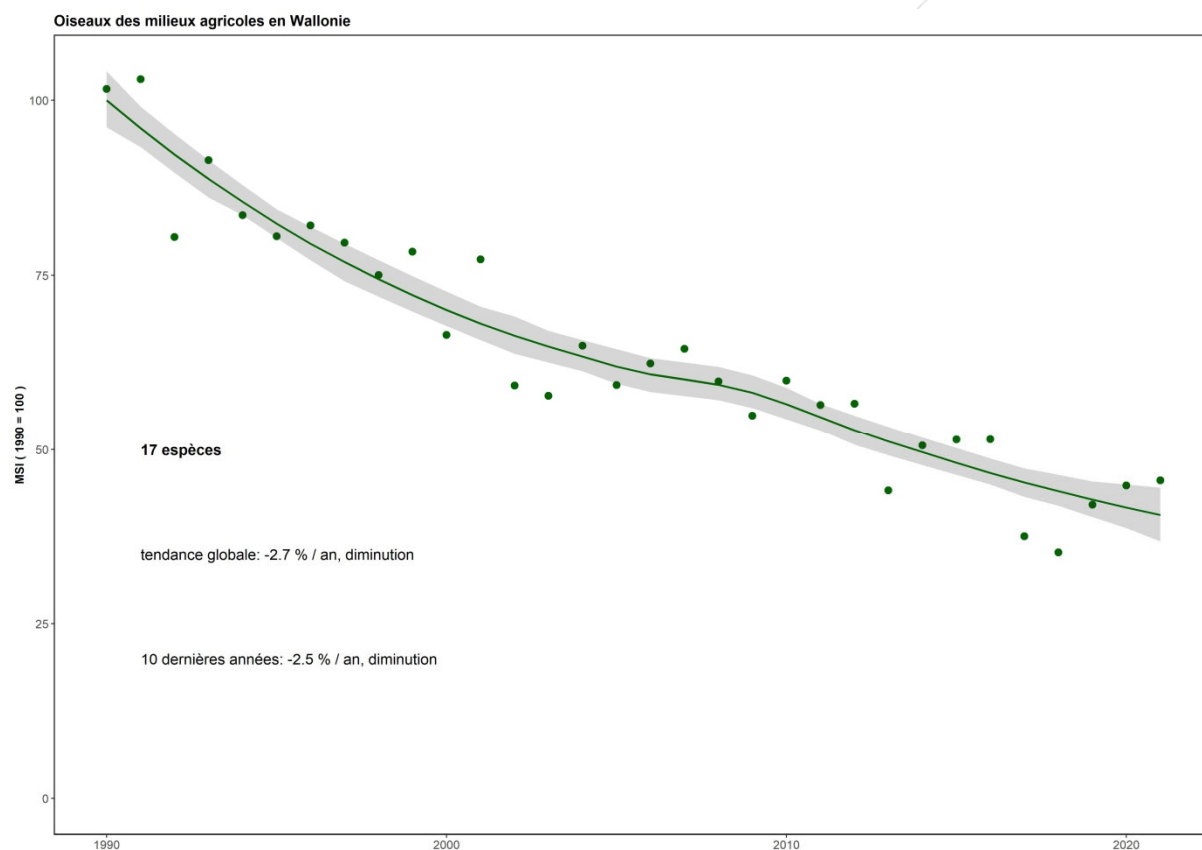


Figure 1 : Évolution de FBI en Wallonie entre 1990 et 2021.

Le FBI diminue plus que les autres indices multispécifiques calculés pour la Wallonie. L'indice regroupant l'ensemble des 81 espèces traitées (cf. Figure 3) décline en moyenne de 1,3% par an sur le long terme, avec une accentuation du déclin ces dix dernières années (-2,1% par an). Les oiseaux des milieux forestiers (22 espèces représentatives, cf. Figure 2) sont également en diminution de 1,1% par an en moyenne (mais -2% par an depuis 2012).

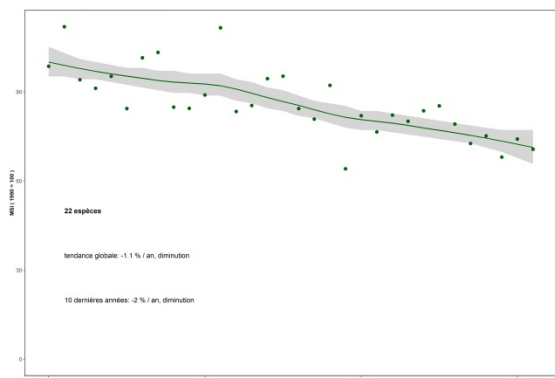


Figure 2 : Évolution de l'indice multispécifique pour 22 espèces des milieux forestiers en Wallonie

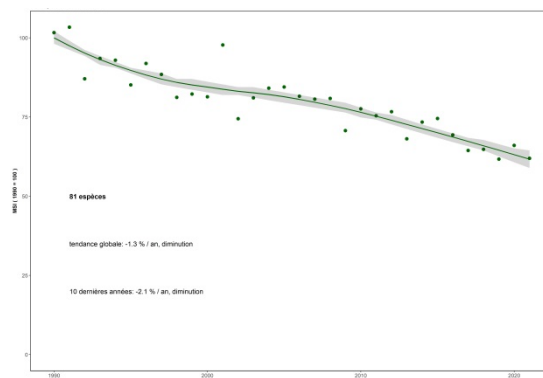


Figure 3 : Évolution de la tendance de 81 espèces d'oiseaux communs de Wallonie

Au sein du FBI-W, ce sont les espèces nichant au sol dans les cultures (Vanneau huppé, Perdrix grise, Bruant proyer, Alouette des champs, Bergeronnette printanière) qui montrent le déclin le plus préoccupant (cf. Figure 4). Cette diminution atteint 6 % par an, et est plus aigüe encore pour les 10 dernières années (-7,7 %). Un déclin très marqué a aussi été observé au début des années 90.

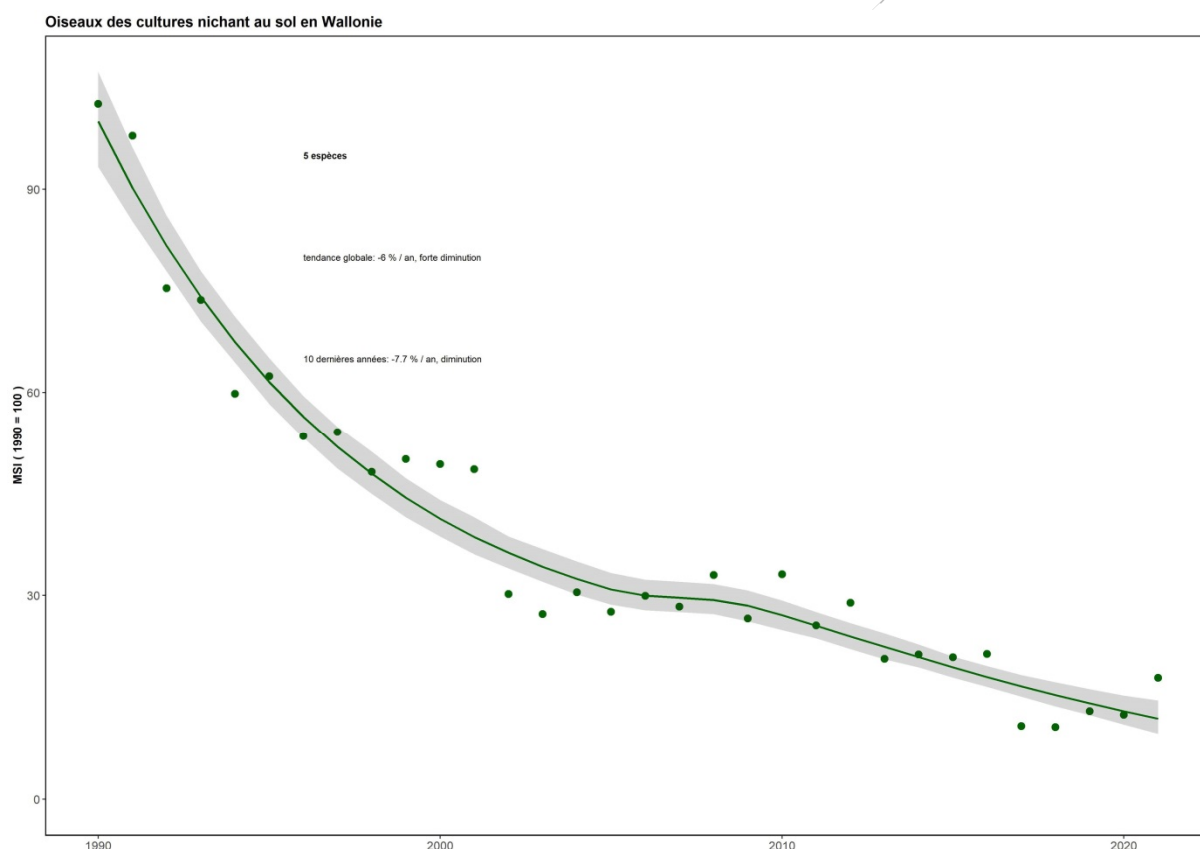


Figure 4 : Évolution de la tendance de 5 espèces des milieux agricoles nichant au sol dans les milieux cultivés. Les espèces sont le Bruant proyer, l'Alouette des champs, le Vanneau huppé, la Perdrix grise et la Bergeronnette printanière.

Le déclin des espèces des milieux agricole est global en Europe (calculé pour 39 espèces) et en Europe de l'Ouest (22 espèces) comme on peut le voir sur le site web de PECBMS (https://pecbms.info/trends-and-indicators/indicators/all/yes/indicators/E_C_Fa,E_C_WE_Fa/).

3. TENDANCES DE POPULATION DES ESPÈCES CONSTITUANT LE FBI

3.1. VUE D'ENSEMBLE

Un aperçu de la tendance annuelle moyenne et de la variation totale en 32 années de suivi des populations wallonnes des espèces constituant l'indice des oiseaux agricoles est présenté dans le Tableau 1. Plus de la moitié des espèces ont vu leurs effectifs se réduire au moins de moitié. Dans les commentaires spécifiques, ci-dessous, nous présentons et commentons les tendances des 17 espèces constituant le FBI Wallon.

Tableau 1 : Tendances annuelles moyennes et variation totale en 32 ans (en % de variation) des populations wallonnes des espèces constituant l'Indice des oiseaux agricoles

nom français	nom scientifique	variation annuelle (% par an)	Intervalle de confiance (% par an)	variation totale en 32 ans	tendance
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	-15,83%	2,19%	-99,60%	Déclin
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-9,22%	1,47%	-95,47%	Déclin
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-6,75%	1,99%	-89,31%	Déclin
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-6,16%	0,97%	-86,93%	Déclin
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	-6,12%	1,36%	-86,73%	Déclin
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-4,84%	1,24%	-79,59%	Déclin
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-3,59%	0,31%	-68,99%	Déclin
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-2,61%	0,42%	-57,07%	Déclin
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-2,17%	0,37%	-50,40%	Déclin
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-1,75%	0,54%	-43,13%	Déclin
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-1,55%	0,51%	-39,29%	Déclin
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-0,77%	0,77%	-21,99%	stable
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	0,93%	1,19%	34,61%	stable
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	0,99%	0,41%	37,08%	Augmentati
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	1,17%	1,09%	45,04%	Augmentati
Pie-Grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	4,52%	1,29%	311,38%	Augmentati
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	6,84%	1,29%	729,86%	Augmentati

3.2. COMMENTAIRES SPECIFIQUES

A la lecture des graphes, il faut garder à l'esprit qu'un passage d'un indice 100 à un indice 50 diminue la population de moitié mais un passage d'un indice 25 à un indice 5 diminue la population par 5. Cette dernière diminution est nettement plus préoccupante mais moins visible sur le graphe.

3.2.1. Faucon crécerelle

Comme pour beaucoup de rapaces, la population de Faucon crécerelle montre des fluctuations marquées qui résultent des variations de l'abondance des rongeurs. Une augmentation de la population est pourtant perceptible. Cette augmentation se remarque surtout au Nord du Sillon Sambre et Meuse et en Ardenne. Les populations du Condroz et de Fagne-Famenne sont plutôt stables.

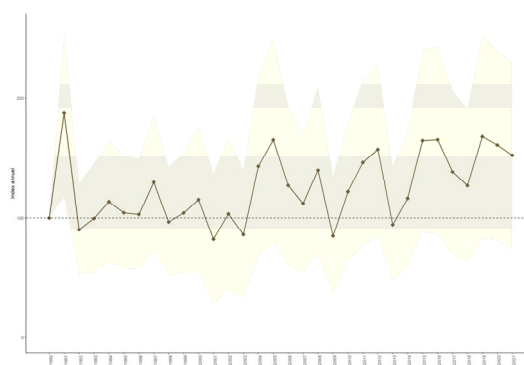


Figure 5 : Evolution de la population de Faucon crécerelle en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.2. Perdrix grise

La Perdrix grise a fortement souffert de l'intensification de l'agriculture. Le déclin est très marqué, et atteint 6.75% par an. Il semble que la situation se soit légèrement améliorée ces dernières années, sans que les causes ne puissent être formellement identifiées, comme par exemple l'arrêt temporaire de la chasse pendant l'hiver 2020-2021, ou une amélioration du succès reproducteur liée aux conditions météorologiques favorables ces derniers printemps. Néanmoins, la situation reste très préoccupante car rien ne permet d'exclure un nouveau basculement de cette évolution, puisque la qualité de son habitat ne s'est certainement pas suffisamment améliorée ces dernières années pour espérer que l'espèce retrouve son abondance des années 1990.

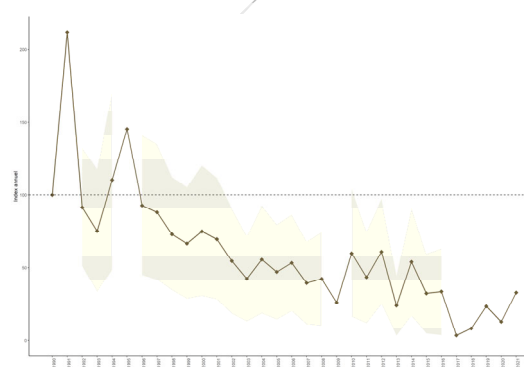


Figure 6 : Evolution de la population de Perdrix grise en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.3. Vanneau huppé

Le Vanneau huppé, limicole nichant au sol, occupe chez nous des milieux agricoles. La population wallonne décline depuis 1990, en moyenne de 4,84% par an. Il s'installe sur des terres nues avant les semis, dans les champs fraîchement hersés ou semés, et a maintenant presque entièrement déserté les milieux purement prairiaux (cf. Figure 8). Des fluctuations assez importantes des populations ont été souvent observées, sans doute liées à des apports périodiques d'animaux qui proviennent des populations de la région atlantique.

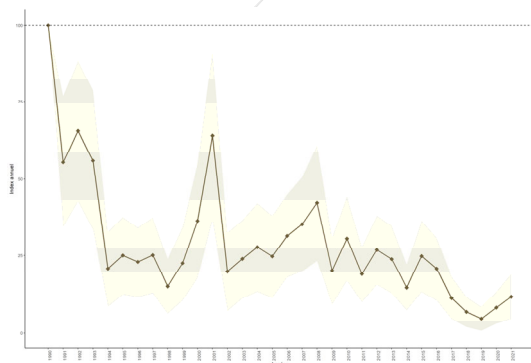


Figure 7 : Evolution de la population de Vanneau huppé en Wallonie entre 1990 et 2021.

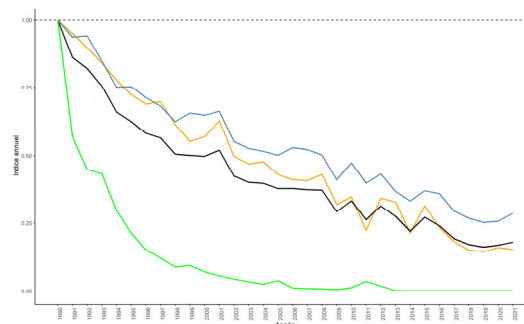


Figure 8 : Evolution de la population de Vanneau huppé en Wallonie en fonction des habitats. Vert : prairies, jaune : culture, bleu : habitats mixtes, noir : tendance globale.

3.2.4. Tourterelle des bois

La Tourterelle des bois est l'une des espèces d'oiseaux dont la population diminue le plus rapidement en Wallonie. Le modèle utilisé pour SOCWAL indique une perte annuelle de 9,2% des individus. En Ardenne, la population semble se maintenir un peu mieux que dans les autres écorégions. Le déclin est important partout en Europe et la Tourterelle des bois fait l'objet d'un plan d'action européen. Outre la dégradation des habitats, en particulier au travers de la réduction de la disponibilité en graines de plantes sauvages pour son alimentation, la chasse et le braconnage lors de la migration et de l'hivernage contribuent certainement au déclin de l'espèce. D'autres facteurs ont aussi été évoqués, notamment un taux de mortalité accru à cause de la trichomonose, une maladie parasitaire.

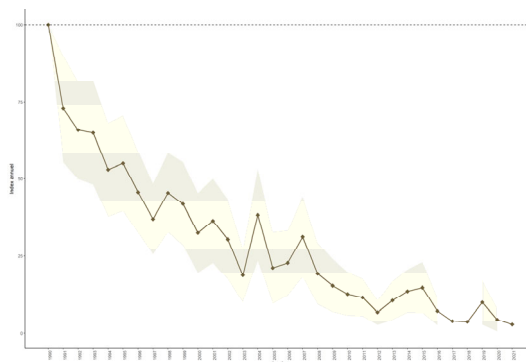


Figure 9 : Evolution de la population de Tourterelle des bois en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.5. L'Alouette des champs

L'Alouette des champs est en déclin de 3,6% par an en Wallonie. Ce déclin est plus marqué en Ardenne et Lorraine à cause de l'augmentation de la fréquence de fauche des prairies (cfr. Figure 11). Désormais, c'est au sein des grands open fields de la région limoneuse que sont situées les principaux noyaux de populations de l'espèce, qui y fait face aux menaces couramment évoquées pour les oiseaux des cultures. C'est aussi dans ces milieux que le déclin est le moins prononcé, tandis qu'en prairie la situation est devenue très mauvaise. La diminution de l'espèce semble toutefois ralentir depuis un peu plus d'une dizaine d'années, avec des effectifs correspondants à environ 35% des effectifs estimés en 1990.

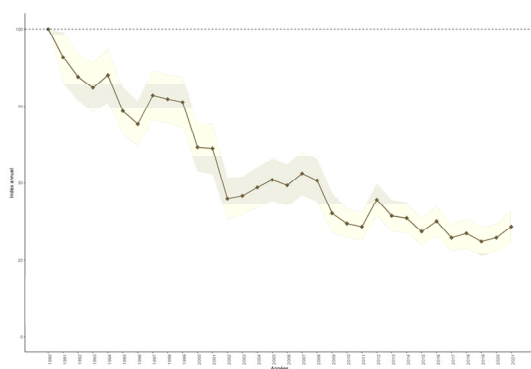


Figure 10 : Evolution de la population d'Alouette des champs en Wallonie entre 1990 et 2021

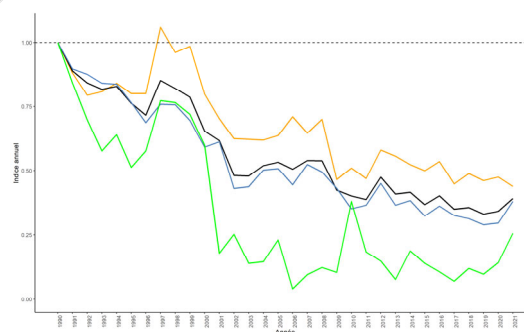


Figure 11 : Evolution de la population d'Alouette des champs en Wallonie en fonction des habitats. Vert : prairies, jaune : culture, bleu : habitats mixtes, noir : tendance globale.

3.2.6. L'Hirondelle rustique

L'Hirondelle rustique niche surtout dans les bâtiments agricoles et se nourrit d'insectes volants dans les villages, les étables et au-dessus des prairies. La population wallonne décline globalement, avec une succession de périodes de hausses et de diminutions dont la plus prononcée a conduit les effectifs sous le seuil de 50% de la population de référence de 1990. La fermeture des étables et la rénovation des anciennes fermes la privent de certains sites de nidification. En outre, l'espèce doit composer avec l'évolution du climat et de ses habitats sur ses lieux d'hivernages, au-delà du Sahara et jusqu'en Afrique du Sud.

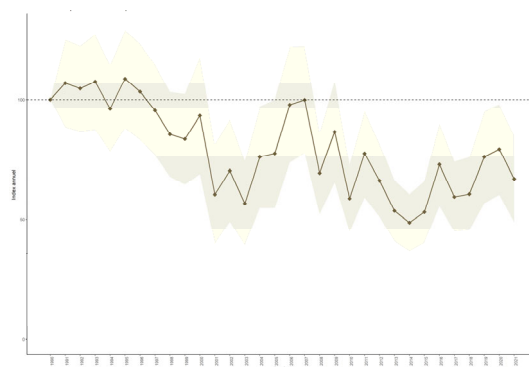


Figure 12 : Evolution de la population d'Hirondelle rustique en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.7. Le Pipit farlouse

La population wallonne du Pipit farlouse est en déclin important depuis 1990. Ce petit insectivore migrateur était très répandu dans les prairies, mais la conversion en cultures et surtout l'intensification de la fréquence des récoltes de fourrage ont entraîné une forte diminution des effectifs. Le Pipit farlouse a disparu du Condroz et presque totalement du Nord du Sillon Sambre et Meuse. Les populations de Fagne-Famenne s'étiolent peu à peu si bien qu'il n'en reste plus grand-chose. Depuis 2005, le déclin ralentit, probablement grâce aux différents projets LIFE sur les hautes plateaux ardennais visant à recréer des landes et tourbières favorables notamment à cette espèce.

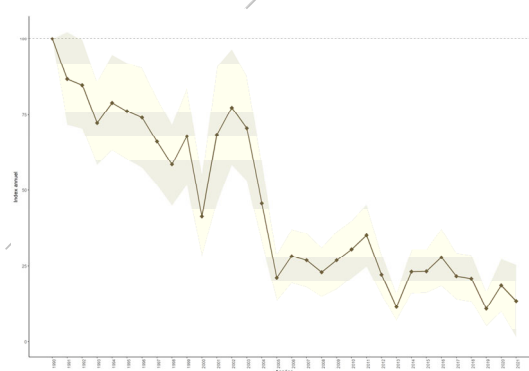


Figure 13 : Evolution de la population du Pipit farlouse en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.8. La Bergeronnette printanière

La Bergeronnette printanière est un oiseau migrateur au long cours, dont les populations sont assez stables sur le long terme (-0,77% par an), malgré de fortes variations et des épisodes pendant lesquels les effectifs ont été fortement réduits. Toutefois, il semble que l'espèce a décliné fortement dès le milieu du 20ème siècle, délaissant au passage les prairies pour s'installer presque exclusivement dans les champs.

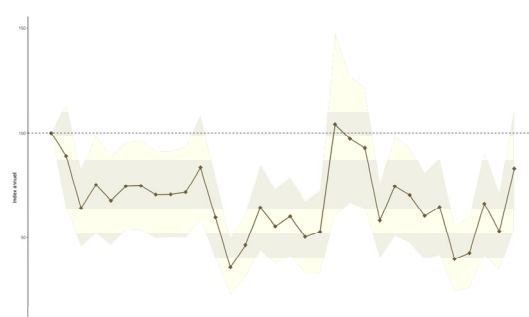


Figure 14 : Evolution de la population de Bergeronnette printanière en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.9. Tarier pâtre

Le Tarier pâtre voit ses populations augmenter spectaculairement depuis le début des années 2000, après quelques fluctuations auparavant. Cette augmentation se remarque partout en Wallonie, bien qu'il reste fort rare au Nord du Sillon Sambro-Mosan. Le Tarier pâtre peut-être très abondant dans les milieux agricoles, mais occupe aussi d'autres milieux tels que les friches, coupes à blanc, plantations de résineux... Depuis quelques années, il se répand de plus en plus dans le Condroz et en région limoneuse, colonisant à cette occasion des milieux principalement dominés par des cultures, où subsistent de petites de petits éléments enherbés parsemés de perchoirs (friches, bords de route, bandes MAEC,...).

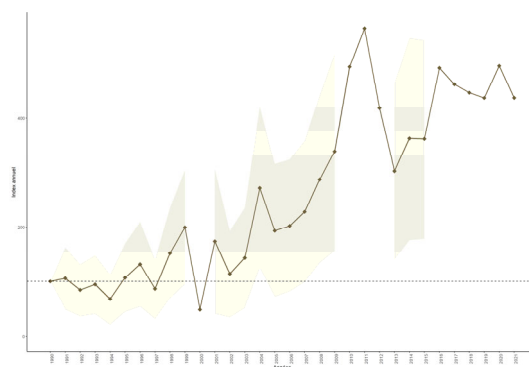


Figure 15 : Evolution de la population du Tarier pâtre en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.10. Fauvette grisette

Ce petit passereau migrateur est en augmentation d'environ 1% par an en Wallonie. Avant le début des suivis par point d'écoute, l'espèce a fortement régressé à cause des sécheresses historiques au Sahel. L'augmentation peut être interprétée comme une récupération des effectifs, qui a été permise grâce à l'amélioration de la situation sur cette zone d'hivernage. Quelques années exceptionnelles sont à remarquer, souvent dues à de bonnes conditions durant la période de nidification précédente et/ou dans les zones d'hivernage.

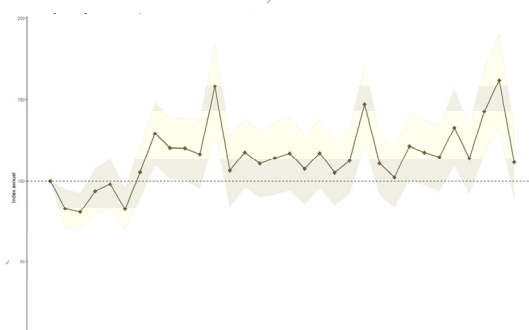


Figure 16 : Evolution de la population de la Fauvette grisette en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.11. Pie-Grièche écorcheur

La Pie-Grièche écorcheur est un oiseau migrateur qui niche dans les haies et buissons épineux entourés de prairies. Elle se nourrit de gros insectes et de petits vertébrés. Sa population est en augmentation remarquable de 4,5% par an en 30 ans, mais la croissance est surtout très forte ces 11 dernières années, pendant lesquelles l'aire de répartition de l'espèce s'est spectaculairement étendue.

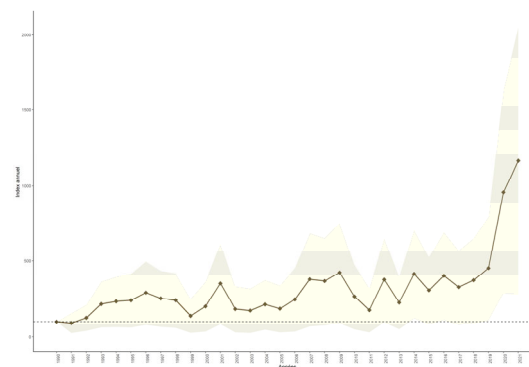


Figure 17 : Evolution de la population de la Pie-Grièche écorcheur en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.12. Corbeau freux

Le programme SOCWAL indique une stabilité de la population de Corbeaux freux en Wallonie, avec toutefois une augmentation ces dernières années. Cette méthode n'est cependant pas la plus adaptée pour étudier l'évolution de ce corvidé colonial. Le dénombrement régulier des nids dans les colonies donne de meilleurs résultats, mais demande un travail de coordination conséquent, qu'il n'est pas possible de reconduire annuellement. L'indice calculé ci-dessous se base donc sur les individus observés (nids ou autres comportements) avec les groupes importants réduits à 20 individus pour éviter de trop grandes fluctuations. D'autres sources de données indiquent une augmentation de la population, en particulier les données du rapport Natura 2000 pour la période 2013-2018.

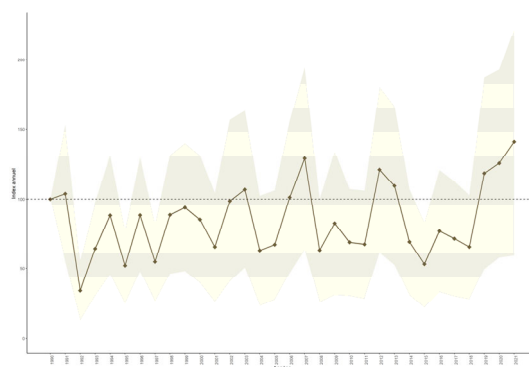


Figure 18 : Evolution de la population du Corbeau freux en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.13. Étourneau sansonnet

L'Étourneau sansonnet niche à la fois en forêt, surtout dans les arbres creux de lisières, et dans les bâtiments des zones rurales. On le retrouve aussi en ville, dans les parcs et les quartiers avec d'anciens bâtiments. Il se nourrit surtout dans les prairies et les vergers, ce qui en fait un oiseau des milieux agricoles.

Les grands groupes (migrateurs, rassemblement de jeunes après la nidification) ont été tronqués à 20 exemplaires pour le calcul des tendances. Comme pour d'autres espèces, des fluctuations sont régulièrement observées mais la tendance sur le long terme reste défavorable.

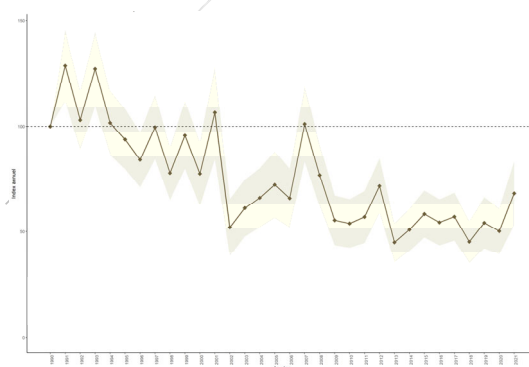


Figure 19 : Evolution de la population de l'Étourneau sansonnet en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.14. Moineau friquet

Ce moineau cavernicole est typique des bocages et des vieux vergers, où il occupe les arbres à cavité. Il niche aussi dans les bâtiments et les nichoirs. Après une période assez stable, bien que fluctuante, de 1990 à 2006, l'espèce a soudainement disparu de nombreuses stations et a fortement décliné. La disparition de l'espèce de régions entières est même envisageable à très court terme, comme dans l'Entre Sambre et Meuse, ou le Condroz à l'est de la Meuse. Des programmes de protection locaux sont mis en place (pose et suivis de nichoirs surtout) en Entre-Sambre-et-Meuse et dans le Pays de Herve notamment, et devraient être amplifiés et complétés par des MAEC destinées à lui fournir une alimentation hivernale adaptée.

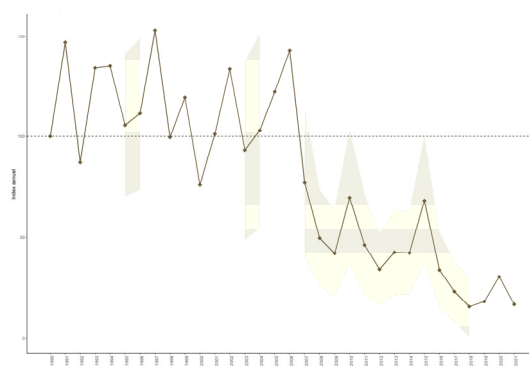


Figure 20 : Evolution de la population du Moineau friquet en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.15. Linotte mélodieuse

La Linotte mélodieuse est répandue dans l'ensemble du territoire, mais évite les vastes massifs forestiers et les grandes agglomérations. Elle recherche les paysages ouverts parsemés de haies, de petits arbres ou de buissons et dépend donc fortement du réseau écologique dans les terres agricoles pour nicher. Les ressources alimentaires en graines et en insectes sont aussi cruciales pour le succès des nichées. La population a diminué jusqu'en 2002. Depuis, elle fluctue mais semble s'être stabilisée à un peu plus de la moitié des effectifs de 1990.

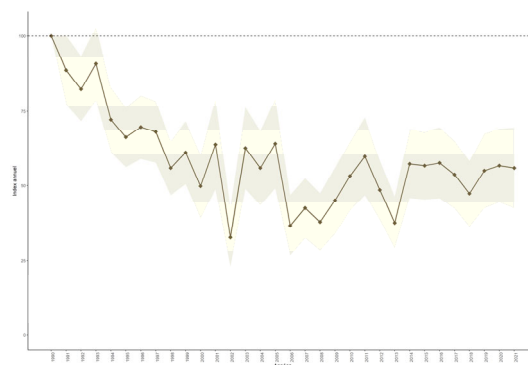


Figure 21 : Evolution de la population de la Linotte mélodieuse en Wallonie entre 1990 et 2021

3.2.16. Le Bruant jaune

La population wallonne de ce petit granivore nichant au sol est en déclin, (-2,2% par an depuis 1990). Cela indique que plus de 60% des effectifs ont disparu de l'échantillonnage en 32 ans, et, qui plus est, le déclin semble s'accélérer. Le Bruant jaune a vu sa population fluctuer à la baisse entre 1990 et 2007 pour tous les habitats. Il y a ensuite eu une augmentation des populations en zones de prairie (cf.), suivie d'une diminution assez forte dans cet habitat. Malgré cela, la tendance à long terme reste bien meilleure dans les milieux prairiaux que dans les milieux cultivés ou mixtes.

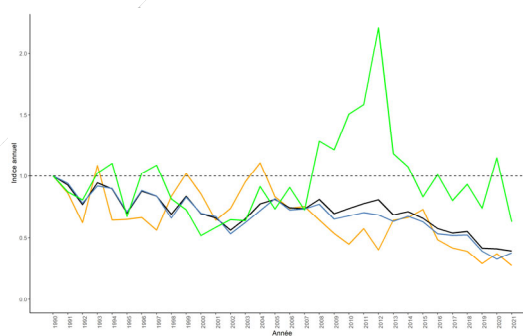
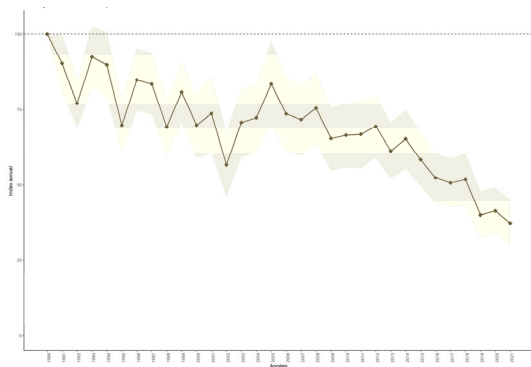
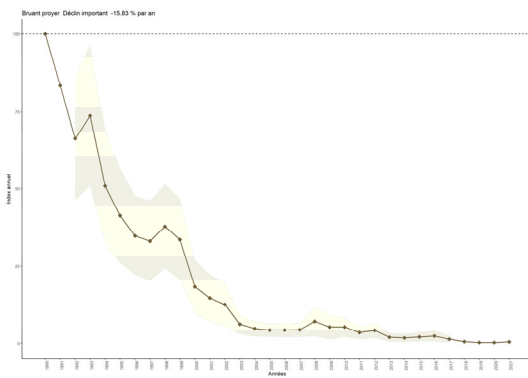


Figure 22 : Evolution de la population du Bruant jaune en Wallonie entre 1990 et 2021
 Figure 23 : Evolution de la population du Bruant jaune en Wallonie en fonction des habitats. Vert : prairies, jaune : culture, bleu : habitats mixtes, noir : tendance globale

3.2.17. Le Bruant proyer



De tous nos oiseaux communs, le Bruant proyer est l'oiseau qui a subi la plus forte diminution de sa population depuis 1990. Le déclin, très prononcé, a eu lieu au début des années 90. Quelques centaines de couples subsistent dans notre région, principalement en plein cœur des openfields hesbignons. L'espèce peut bénéficier fortement de MAEC simples comme l'installation de bandes enherbées non fauchées ou fauchées partiellement tard en été ou de céréales laissées sur pied. Ces aménagements restent toutefois trop rares au sein de l'aire de répartition relictuelle pour espérer voir la population se redévelopper.

Figure 24 : Evolution de la population du Bruant proyer en Wallonie entre 1990 et 2021

4. FBI PAR HABITAT

Bien que de nombreux points d'inventaire sont situés dans un environnement mixte, le calcul d'un FBI spécifique pour certains habitats est possible, à condition d'exclure certaines espèces de l'analyse lorsqu'elles sont sous représentées dans ces habitats. Ainsi, pour le FBI calculé à partir des données issues des points situés dans un environnement exclusivement constitué de cultures (255 points), la Pie-Grièche écorcheur et le Tarier pâtre ne sont pas pris en compte.

Le FBI pour ces points situés en culture (Figure 25) est en baisse plus importante que le FBI global.

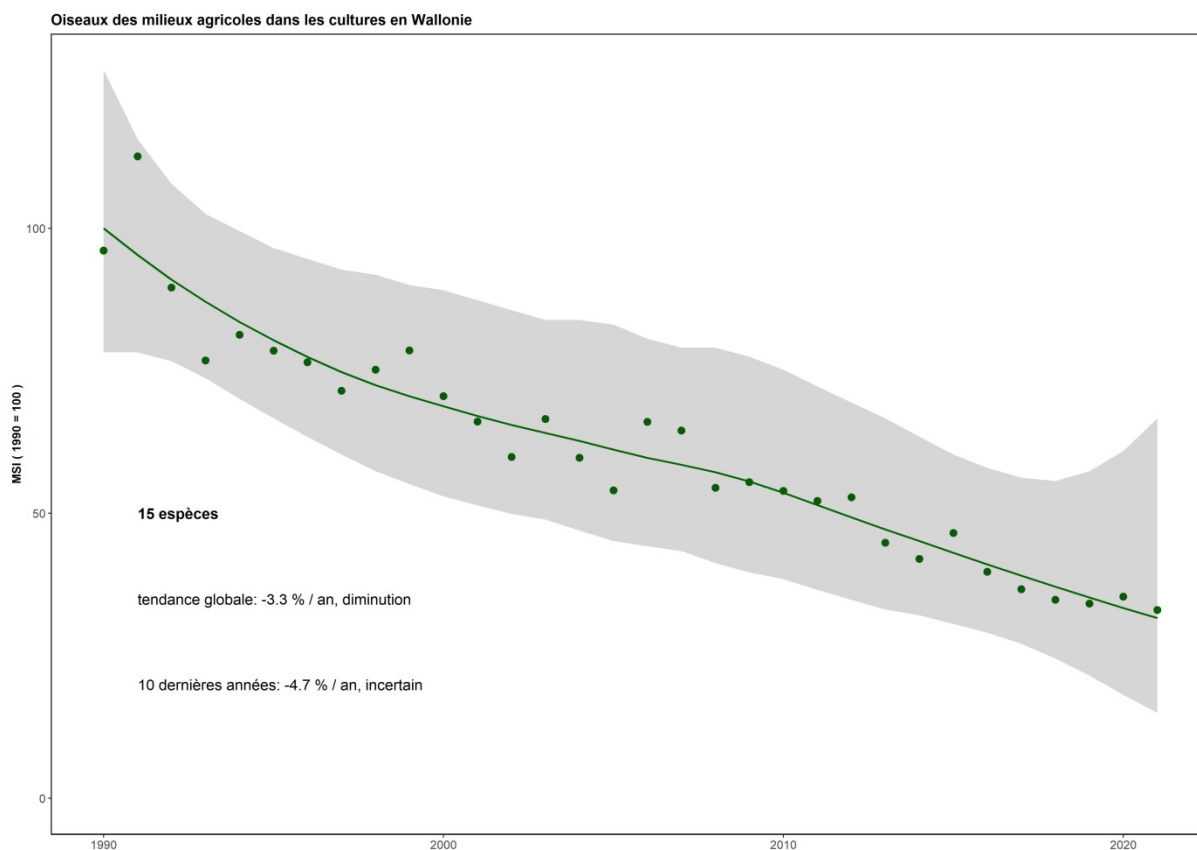


Figure 25 : Indices et tendances cumulées pour 15 espèces d'oiseaux des milieux agricoles dans les cultures en Wallonie

Un FBI spécifique aux prairies (Figure 26) peut aussi être calculé en se basant sur 347 points, pour lequel la Perdrix grise et le Bruant proyer ne peuvent être pris en compte, car l'échantillonnage dans ces milieux est trop réduit.

Il apparaît que les espèces dans les prairies ont une évolution plus stable sur le long terme, avec une légère augmentation (non significative) ces dernières années. Les causes de ce rebond sont à étudier plus précisément selon l'emplacement précis des points par rapport à des actions menées pour l'amélioration de l'habitat (plantation de haies, prairies extensives dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques -20 000ha soit 7% des prairies permanentes sont concernées par une exploitation retardées à l'été - , mise en réserve naturelle...). Par ailleurs, les points concernés par un changement d'habitat (mise en culture ou construction) sont exclus, ce qui peut conduire à une vision plus optimiste que ne l'est la situation réelle, car uniquement focalisée sur les grands ensembles prairiaux, qui sont généralement ceux où l'on retrouve les prairies les mieux conservées.

Oiseaux des milieux agricoles dans les prairies en Wallonie

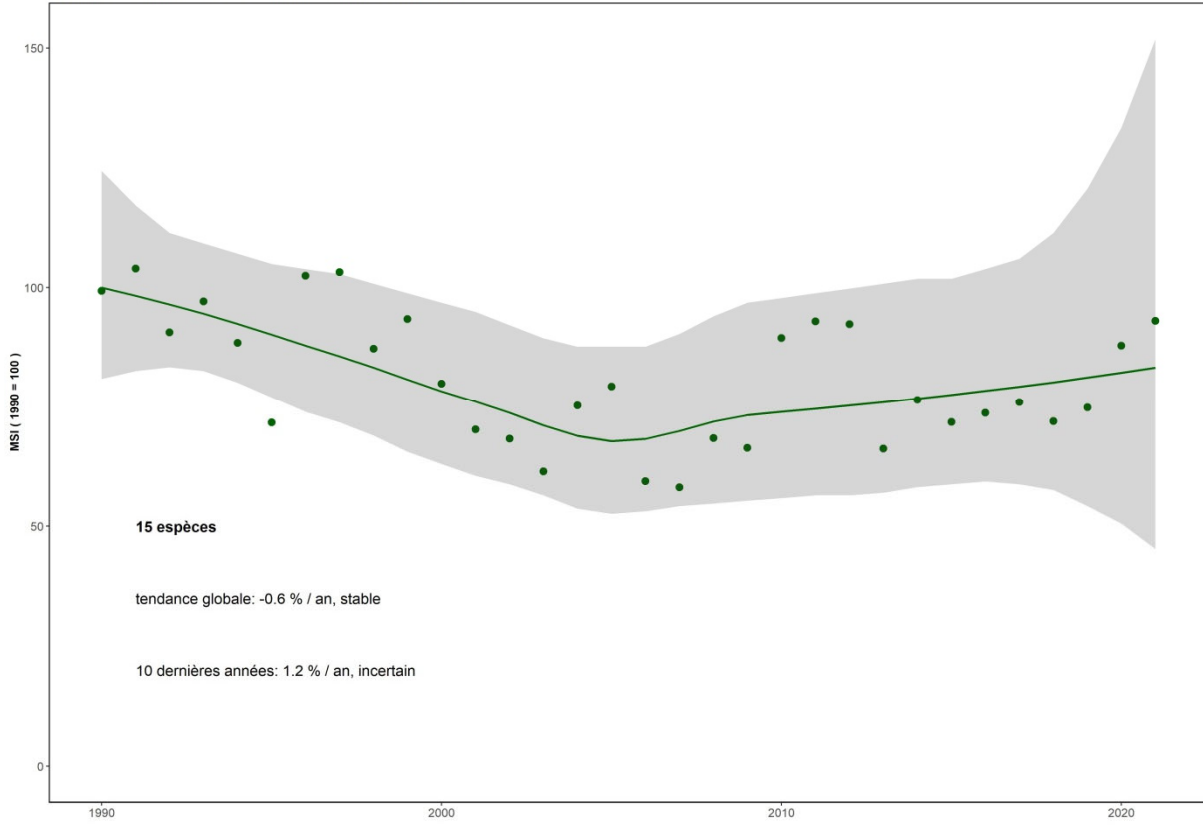


Figure 26 : Indices et tendances cumulées pour 15 espèces d'oiseaux des milieux agricoles dans les prairies en Wallonie

5. AUTRES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DES MILIEUX AGRICOLES WALLONS

5.1. BUSARD CENDRE

Comme les deux années précédentes, deux couples ont été découverts en 2021, mais aucun n'a pu réussir sa nichée.

5.2. BUSARD SAINT MARTIN

2021 a été une année exceptionnelle pour cette espèce, puisque 11 couples ont été découverts sur le territoire wallon, un nombre jamais atteint. A ces oiseaux, viennent s'ajouter quelques couples installés en France, qui venaient régulièrement chasser en Belgique. Ces installations ont malheureusement coïncidé avec une météo très mauvaise pour l'espèce, et seuls 4 couples ont pu réussir à amener des jeunes à l'envol, ce qui, en soi, reste remarquable.

5.3. BUSARD DES ROSEAUX

32 couples ont été découverts en 2021, dont 15 installés en milieu agricole. L'espèce confirme donc sa progression avec un nombre de nichées jamais atteint. Malheureusement, ici encore la reproduction s'avère très mauvaise, en particulier pour les oiseaux installés en milieu agricole, dont le succès reproducteur mesuré par le nombre de jeunes à l'envol est bien en deçà de celui des oiseaux installés en roselière.

5.4. RALE DES GENETS

Trois oiseaux ont été observés cette année. Le premier est un chanteur entendu brièvement à Roly (Vivi des bois), le 19 mai. Cette découverte n'a malheureusement pas pu être investiguée en profondeur afin de mettre en place des mesures de préservation. Ensuite, un oiseau a été levé dans le camp militaire de Marche-en-Famenne, pendant les recensements dédiés à la Pie-grièche écorcheur, le 26/06. Enfin un dernier oiseau est signalé le 21/07 à Rochefort, mais la donnée est douteuse en l'état ou mériterait des précisions de la part de l'observateur. En effet, la date est extrême (mais pas complètement farfelue) et le lieu indiqué, une pâture intensive, ne correspond pas aux besoins du Râle...

Moi j'aimerais vraiment qu'on y ajoute la bécassine des marais et le tarier des prés.... Et pq pas le milan ? on en a fait un fromage il y a qq années, non ?

6. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La Wallonie dispose d'un suivi efficace des populations d'oiseaux nicheurs commun qui permet de mesurer l'évolution des populations d'oiseaux agricoles. Il est fondé sur l'engagement fort d'un réseau d'observateurs bénévoles expérimentés ? ou qq chose comme cela ? Les espèces typiques des milieux agricoles sont dans une situation précaire, puisque, en moyenne et depuis plus de 30 ans, le niveau des populations est 2,7% plus bas que celui de l'année précédente. Les populations d'oiseaux communs des milieux agricoles ont baissé en moyenne de 59,4 % par rapport au niveau de 1990. Cette évolution négative est deux fois ? plus marquée pour les oiseaux communs des champs que pour ceux des prairies et des bocages. Elle est x fois plus marquée pour les oiseaux qui nichent dans les cultures ?.

Derrière cette évolution moyenne du (Farmland Bird Index) se cachent donc des situations très différentes pour les espèces qui le composent. En effet, deux espèces sont en forte augmentation (Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur), deux sont en légère augmentation (Faucon crécerelle, Fauvette grisettes), deux sont stables (Corbeau freux, Bergeronnette printanière) et les 11 autres espèces déclinent de façon plus ou moins marquée : deux sont en léger déclin (Etourneau sansonnet, Hirondelle rustique) trois ont vu leurs effectifs se réduire environ de moitié depuis le début des suivis (Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Alouette des champs) et 6 espèces ont connu un déclin tel que les effectifs se sont complètement effondrés (Bruant proyer, Vanneau huppé, Perdrix grise, Tourterelle des bois, Moineau friquet, Pipit farlouse). En outre, parmi les espèces plus rares encore, le Râle des genêts et le Busard cendré sont toujours en très fâcheuse posture. On peut craindre qu'ils ne disparaissent de notre région si des efforts plus importants ne sont pas entrepris rapidement pour les préserver.

Le déclin des oiseaux des milieux agricoles est pourtant tout sauf une fatalité. Les mesures à prendre pour protéger notre avifaune agricole sont déjà largement connues et éprouvées. À la différence de certaines espèces forestières dont l'habitat peut prendre des centaines d'années pour être restauré, il est réaliste d'ambitionner l'amélioration de l'état d'au moins une partie des espèces dans un laps de temps beaucoup plus court, à condition d'accroître l'ambition environnementale de la politique agricole commune (PAC) qui octroie des aides publiques importantes au revenu des agriculteurs. Dans les terres arables, et en contrepartie, il convient de restaurer une infrastructure agro-écologique propice à la nidification (bandes enherbées permettant de doper les populations d'insectes, couverts propices à l'installation de nids pour certains nicheurs au sol ...). Au sein des prairies, il s'agit principalement de la préservation et de la restauration de la diversité biologique de ces habitats, couplée principalement à un retardement à l'été de la date de la première fauchure sur les prairies au plus haut potentiel biologique. Le bocage devrait être restauré et densifié là où il est encore présent. Enfin, l'accroissement des ressources alimentaires hivernales est souhaitable pour toutes les espèces granivores sédentaires comme par exemple en laissant suffisamment de petite superficies non récoltées dans des champs de froment. Le programme agroenvironnemental proposé aux agriculteurs et les indemnisant pour ce type d'aménagement améliorant le réseau écologique de manière décisive pour la faune existe depuis plus de 25 ans mais reste une priorité politique secondaire et rencontre un succès encore insuffisant essentiellement comme suite à des budgets trop faibles.

Le chemin à parcourir pour l'amélioration de l'infrastructure écologique dans les prairies permanentes est déjà assez bien engagé avec le programme agroenvironnemental et ses mesures d'extensification de prairies et de conservation de haies, arbres et mares. On estime² qu'il faudrait au minimum 50% de plus aux 33 000ha concernés par des mesures de conservation et d'extensification et atteindre 15% de la superficie des prairies permanentes pour produire des résultats globaux tangibles sur la biodiversité et les populations d'oiseaux concernées. Pour ce qui concerne les terres de culture, les perspectives d'infléchir la tendance générale très négative sont nettement plus éloignées avec actuellement seulement 1.5% des terres arables consacrées au réseau écologique alors qu'on en attend 6fois plus au moins pour soutenir la biodiversité de manière tangible dans les cultures.

2

<https://www.graew.be/documents/GRAEW/MAEC%20/02.Travaux%20consultables/2020/2020%20Quelle%20superficie%20pour%20soutenir%20la%20biodiversit%C3%A9%20agricole%20-%20Le%20rapport.pdf> et <https://www.graew.be/documents/GRAEW/MAEC%20/02.Travaux%20consultables/2020/2020%20Reseau%20%C3%A9cologique%20agricole%20en%20Wallonie.pdf>

